Communications

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **83 (1932)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

COMMUNICATIONS.

Congrès à Nancy de l'Union internationale des instituts de recherches forestières (4—11 septembre 1932).

Ainsi que nous l'avons annoncé au dernier cahier, ce congrès aura lieu en France.

Le président de l'Union, M. le professeur *Ph. Guinier,* directeur de l'Ecole forestière de Nancy, a expédié à ce sujet une circulaire n° 1 touchant l'organisation générale. Nous en extrayons les quelques indications suivantes :

Sont invités à ce congrès :

1° Les représentants des gouvernements;

2° Tous les membres des stations de recherches forestières affiliées, ou qui manifesteraient le désir de s'affilier à l'Union en 1932, chaque institut pouvant se faire représenter par autant de membres qu'il le désire;

3° Les personnalités forestières inscrites à l'Union comme membres associés.

Congrès proprement dit.

Le congrès sera divisé en six sections. En principe, les congressistes ont toute liberté pour choisir l'objet de leur communication, sous réserve qu'il s'agisse de questions forestières ou connexes. Le classement dans l'une ou l'autre section sera effectué par le comité français d'organisation. Cependant les sujets suivants seront spécialement mis en discussion; il serait donc nécessaire qu'ils soient étudiés au préalable par les congressistes :

1° Etude détaillée des méthodes de recherches forestières (installation des places d'expériences, mesurages, cubages, etc.);

2° Organisation de la récolte et contrôle des semences forestières;

3° Nomenclature pédologique.

Excursions. — I. *Avant le congrès,* sera organisé un voyage d'études d'une dizaine de jours, ayant pour but de donner une vue *générale* des principales régions forestières de la France.

II. *Au cours du congrès,* une ou deux excursions seront effectuées aux environs immédiats de Nancy.

III. *Après le congrès,* trois voyages d'études, d'une semaine environ chacun, seront organisés *simultanément* de façon à permettre aux congressistes, suivant leurs préférences particulières, d'étudier plus spécialement une région déterminée ou des types particuliers de forêts. Ces régions sont les suivantes :

a) Vosges et Jura.
b) Restauration des terrains en montagne (Alpes).
c) Région méditerranéenne.

Touchant les conditions d'inscription des futurs participants, des renseignements détaillés seront envoyés ultérieurement. La date d'inscription est fixée au 1er juin, au plus tard.

Nos illustrations.

Un épicéa fuseau remarquable.

Il s'agit de celui représenté au dos de la 2me planche de ce cahier et qui nous a été aimablement signalé par M. *A. Pillichody,* inspecteur forestier au Brassus.

Ce spécimen, d'une forme très rare de l'épicéa, se trouve au haut de la forêt « Risoud du Chenit » (série c, div. 14), non loin de la frontière française, à 1380 m d'altitude, dans une légère dépression de terrain. Le sol à cet endroit est rocheux, fissuré et couvert de mousse.

En voici les dimensions actuelles :
Diamètre, à $1,_3$ m : 44 cm.
Hauteur totale : 28 m.

La partie inférieure de l'arbre a une ramification normale. C'est à partir d'une hauteur de 18 m environ que la cime revêt le type de fuseau. Le pied du fût est débarrassé de branches sur environ 8 m de hauteur.

Cet arbre ne porte aucune tare; il est en parfait état de santé. A en juger par analogie avec les arbres du peuplement dans lequel il croît, son âge peut être estimé à environ 300 ans.

Le peuplement qui le renferme est du type jardinatoire, ses composants étant l'épicéa ($0,_8$), le sapin ($0,_1$) et le foyard ($0,_1$).

CHRONIQUE.

Cantons.

Vaud. *Vallée de Joux. Construction de chemins forestiers par les chômeurs.* La crise économique fait sentir ses effets aussi dans le Jura vaudois, notamment à la Vallée de Joux, un centre assez important de l'industrie horlogère. La partie la plus frappée est l'industrie de la pierre, dans laquelle le village du *Brassus* s'était spécialisé. Mais l'horlogerie de luxe elle-même est durement atteinte. Plusieurs ateliers sont fermés pour un temps indéterminé. Le chômage dans la commune du *Chenit,* par exemple, atteint plus de 200 pères de famille, sur une population de 4500 âmes.